



2023

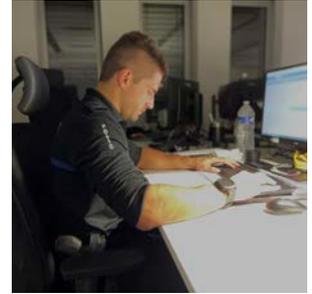
# RAPPORT D'ACTIVITÉS

ZESUMME FIR IECH

[WWW.POLICE.LU](http://WWW.POLICE.LU)

**POLICE**  
LËTZEBUERG 

# ZESUMME FIR IECH



# MOT DU MINISTRE

« Un corps de Police moderne et efficace repose sur trois piliers : il doit disposer de suffisamment de personnel, d'un équipement moderne et d'infrastructures adéquates. Le développement du corps de Police est l'une des priorités du nouveau gouvernement. Ainsi, peu après ma nomination au poste de ministre des Affaires intérieures, sous l'autorité duquel la Police est placée, j'ai décidé d'augmenter le nombre de candidats par promotion de 160 à 200. »

Outre les efforts généraux de recrutement, l'accent sera aussi mis sur la recherche de profils spécifiques, notamment dans les domaines de la cybercriminalité et de la criminalité financière. Il s'agit là de domaines pointus dans lesquels la Police doit renforcer et développer ses compétences pour faire face à l'évolution de la criminalité.

Pour donner à la Police les moyens dont elle a besoin pour relever les défis de son travail quotidien, le projet-pilote d'une unité de Police locale sera lancé pour le 1<sup>er</sup> juillet, le « Platzverweis » sera renforcé et un projet de loi relative à la reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation (ANPR – Automatic Number Plate Recognition) sera déposé, pour ne citer que quelques-unes des initiatives du gouvernement dans le domaine de la sécurité intérieure.

La Police grand-ducale figure parmi les plus grands employeurs du pays. Lors de mes visites des différentes directions régionales et de différents services et unités de la Police, j'ai pu découvrir la réalité du quotidien des policières et policiers et la multitude des tâches à accomplir.

Ainsi, je tiens à remercier l'ensemble des agents pour leur engagement au service de nous tous. Je remercie également tous les membres de la direction qui partent à la retraite après avoir posé des bases solides pour l'avenir. Je profite de l'occasion pour saluer la nouvelle équipe dirigeante, qui leur succédera. Les défis restent nombreux. Ensemble, nous poursuivons la modernisation de la Police.

**Léon GLODEN**

Ministre des Affaires intérieures



# PRÉFACE

L'année 2023 a démontré que la situation sécuritaire sur le plan international n'est malheureusement pas rassurante. La guerre en Ukraine est entrée dans sa deuxième année et le conflit au Proche-Orient a resurgi de manière dramatique depuis octobre. Contrairement à certaines opinions, ce contexte international n'est pas sans conséquences ni pour le Luxembourg, ni pour notre Corps.

Depuis la fin de l'année 2023, des manifestations, somme toute paisibles relatives à la guerre israélo-palestinienne, se déroulent presque tous les weekends à Luxembourg, demandant à chaque fois un encadrement policier adapté.

Pour ce qui est de l'évolution de la criminalité, les catégories influençant de manière considérable le sentiment de sécurité de la population telles que les cambriolages ou les vols avec violence sont restés stables, voire ont diminué en 2023. Par contre, des tendances à la hausse ont été constatées dans les domaines des vols simples non-violents (tentatives incluses), des escroqueries et fraudes, ainsi que des menaces et diffamations/calomnies/injures. Ces faits sont de plus en plus commis dans le monde digital, voire virtuel et nous interpellent surtout d'un point de vue prévention.

L'analyse des phénomènes criminels montre, par ailleurs, que l'internalisation de la criminalité se poursuit. Cette internalisation rend une forte collaboration du Luxembourg et de la Police au sein d'instances internationales comme le Benelux ou Europol, ainsi qu'avec les services de police étrangers, nécessaire et même indispensable. Dans ce contexte, il convient de rappeler que le Centre de coopération policière et douanière a célébré son 20<sup>e</sup> anniversaire en 2023. Une belle réussite !

De manière générale nous voulons être perçus comme acteur au sein de la société et au service de celle-ci. Constamment en contact avec les citoyens, nous avons besoin de leur confiance au jour le jour et nous œuvrons sans relâche pour réussir ce défi.

Sur le plan des ressources humaines, nous avons pu assermenter 176 nouveaux policiers issus de la première vague du recrutement extraordinaire. La deuxième vague a entamé son stage pratique au sein des unités tandis que la troisième a fait son entrée à l'École de police en mai. Nous pouvons donc tirer un bilan très positif de ce recrutement extraordinaire. Sur les trois vagues, nous avons enregistré près de 1 680 candidatures, ce qui témoigne indéniablement de l'attractivité de la Police en tant qu'employeur.

Un tel succès ne doit cependant pas être considéré comme acquis. Il est capital d'insister sur nos efforts de promotion. La Journée de la Police en est le meilleur exemple. Après quelques années d'interruption en raison de la pandémie, nous avons à nouveau pu célébrer une telle manifestation et familiariser le grand public avec le monde de la police en 2023. Rendez-vous en 2025 pour la prochaine édition !

Nos infrastructures continuent à nous préoccuper. Le développement de celles-ci ne suit pas le même rythme que celui de nos ressources humaines. Certains commissariats ne répondent plus à nos critères en termes de sécurité et de bien-être au travail, et ne permettent pas non plus d'offrir des conditions de travail optimales à tous les nouveaux policiers. Il y a donc lieu de poursuivre de manière conséquente le développement de nouvelles infrastructures et l'aménagement des bâtiments existants.

Le présent rapport illustre finalement que la Police n'a pas l'intention de stagner. Tous nos agents ont ainsi été équipés en 2023 d'outils mobiles afin de faciliter les démarches sur le terrain. Des applications sont constamment développées pour augmenter l'efficacité des démarches actuelles et simplifier l'interconnexion avec les programmes disponibles jusqu'à présent uniquement au bureau.

Je vous souhaite une bonne lecture du rapport d'activités 2023 de la Police grand-ducale.

**Philippe SCHRANTZ**  
Directeur Général de la Police





# SOMMAIRE

## 1. Notre administration

En contact .....	09
Nos membres au service du citoyen..	11
Finances .....	12
Innovation et modernisation .....	14
Audit interne .....	21

## 2. Domaines clefs

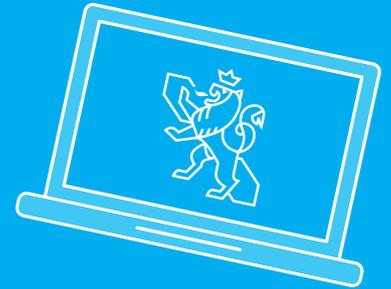
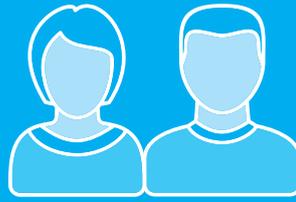
Les missions de Police judiciaire .....	23
Tendances et phénomènes .....	28
Les missions de Police administrative	33
Prévention .....	34
Instruction et sécurité routières .....	38

## 3. Évènements marquants

Visites et déplacements officiels .....	47
Évènements .....	50
Évaluations .....	52
GAFI .....	52
CPT .....	52
Traité BENELUX .....	53

## 4. Employeur

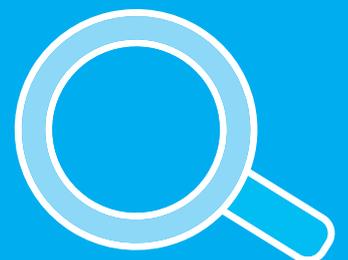
Campagne de recrutement .....	55
Assermentations .....	58
Santé et bien-être au travail .....	62
Formation .....	63
Forums .....	64
Fêtes .....	66
Visites nationales .....	73
Missions internationales .....	77
Visites internationales .....	79



# 1.

# NOTRE ADMINISTRATION

En contact .....	09
Nos membres au service du citoyen .....	11
Finances .....	12
Innovation et modernisation .....	14
Audit interne .....	21

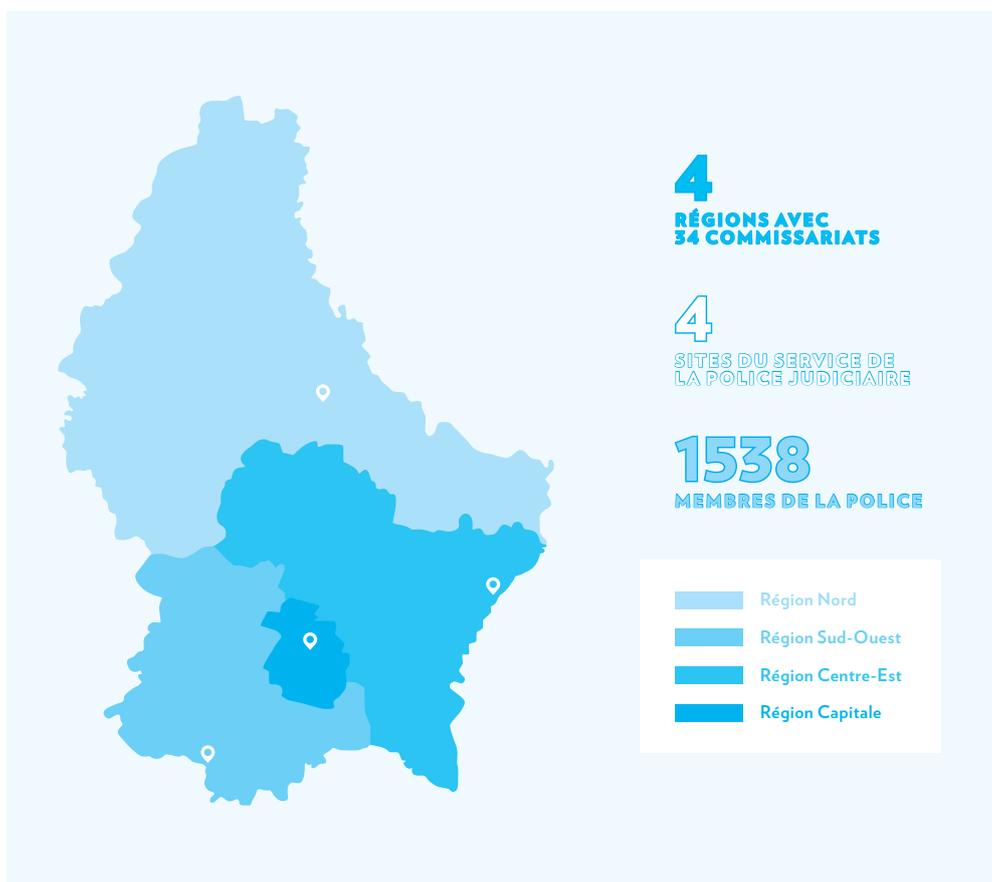


# EN CONTACT

## Les commissariats au service du citoyen

Les 13 commissariats à trois roulements assurent tous un accueil 24/7, sur rendez-vous idéalement, et les 21 commissariats à deux roulements assurent tous d'office un accueil du lundi au vendredi entre 13:00 – 15:00 et sur rendez-vous en principe de 7:00 – 21:00. Ce mode de fonctionnement permet un accueil du citoyen sur une plage horaire assez étendue, tout en assurant un service flexible à l'attente des besoins de la population.

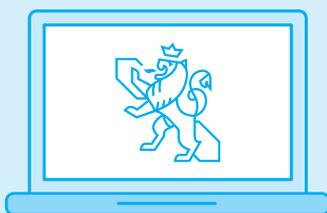
Ils s'y ajoutent les services effectués par l'E-commissariat. En cas d'urgence bien évidemment l'unique point de contact est le numéro d'urgence de la Police, le 113.



**E-commissariat**

Grâce à ce service, **le citoyen a la possibilité de déposer plainte en ligne pour certains cas de figure bien précis**, sans devoir se déplacer physiquement auprès d'un commissariat de police.

Un autre atout de ce système constitue la décharge des agents du terrain. Cette fonctionnalité dans l'air du temps et en ligne avec les attentes des citoyens bénéficie aussi à l'image de la Police grand-ducale.



## ± 11 994

**DOSSIERS EN TOUT**  
 ↗ + 616 DOSSIERS  
 PAR RAPPORT À 2022



## ± 6 000

**DES DÉCLARATIONS  
 - OBJETS PERDUS**



## ± 6 000

**VOLS SIMPLES**



**DONT**  
**5 280**

**VOLS DE CARBURANT**

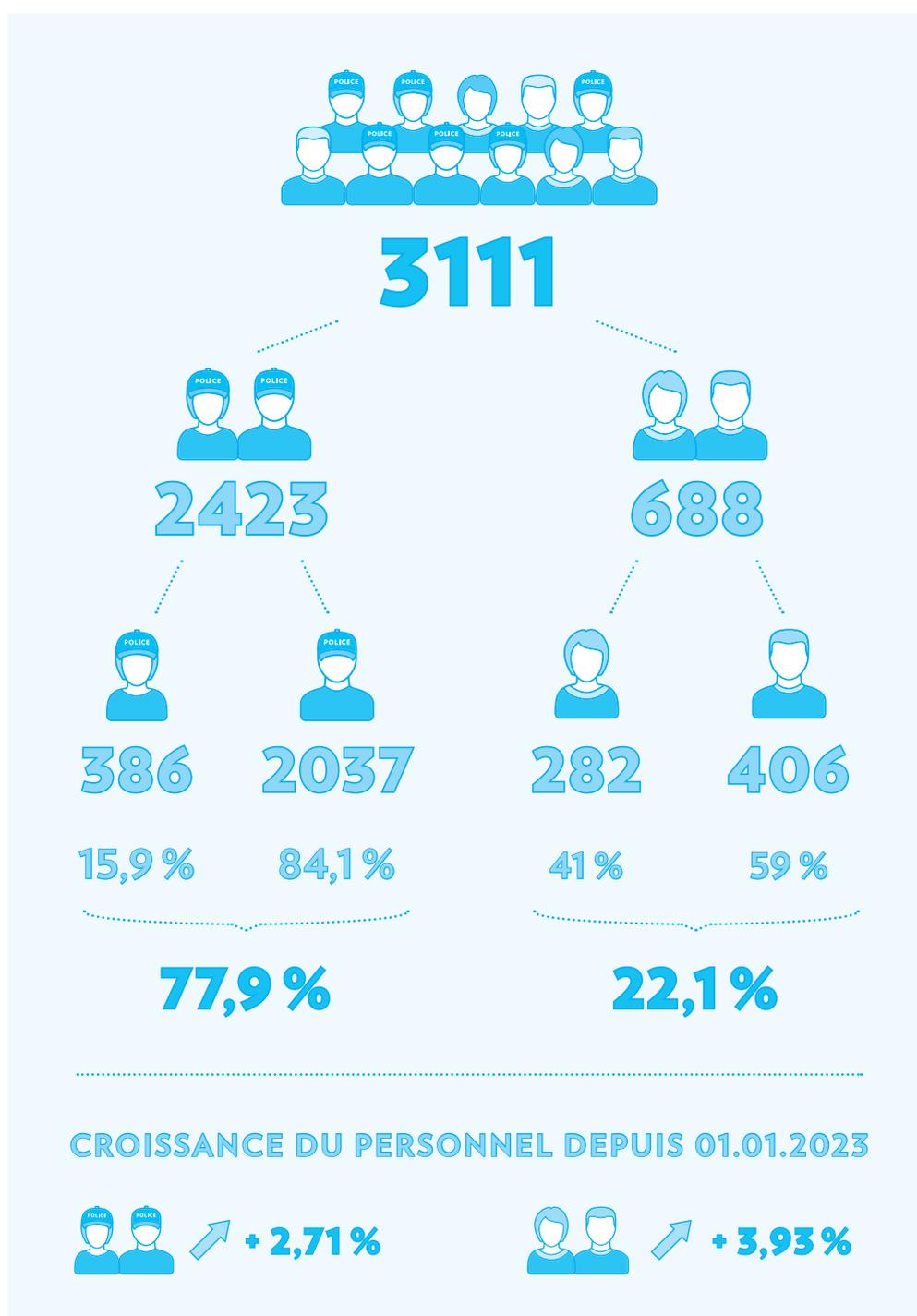


## 136 500

**APPELS D'URGENCE  
 CENTRE D'INTERVENTION  
 NATIONAL (CIN)**

# NOS MEMBRES AU SERVICE DU CITOYEN

## SITUATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

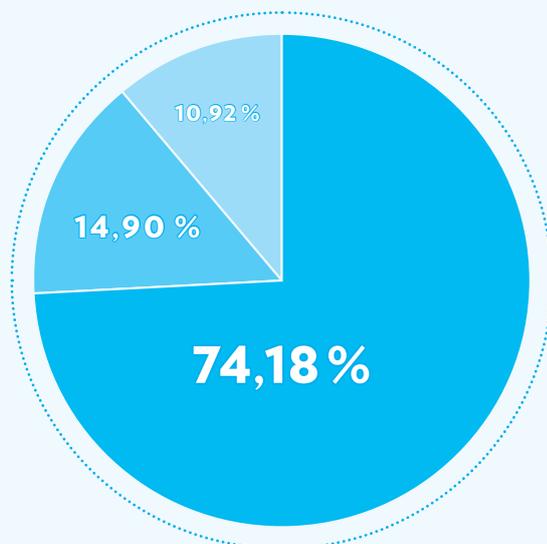


# FINANCES

## LE BUDGET 2023



**390 373 348 €**  
**BUDGET TOTAL**



**289 594 359 €**  
**FRAIS DE PERSONNEL**

**58 153 925 €**  
**DÉPENSES COURANTES**

**42 625 064 €**  
**DÉPENSES EN CAPITAL**



### ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE ANNUELLE

**+ 22,20 %**

**AUGMENTATION  
GLOBALE**

**+ 16,53 %**

**FRAIS DE  
PERSONNEL**

**+ 35,06 %**

**DÉPENSES  
COURANTES**

**+ 52,88 %**

**DÉPENSES  
EN CAPITAL**

### La ventilation du budget

Le budget de la Police grand-ducale est subdivisé en trois grandes catégories, à savoir :

- les frais de personnel ;
- les dépenses courantes ;
- les dépenses en capital.

Pour l'année 2023, le budget se présentait comme suit :

- 289 594 359 € (74,18 %) frais de personnel ;
- 58 153 925 € (14,90 %) dépenses courantes ;
- 42 625 064 € (10,92 %) dépenses en capital.

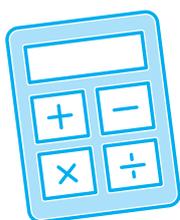
### L'évolution budgétaire

Par rapport à l'année précédente, le budget total a connu une augmentation globale de 22,20 %, dont les frais de personnel de 16,53 %, les dépenses courantes de 35,06 % et les dépenses en capital de 52,88 %.

### Les détails

La hausse des frais de personnel s'explique par la poursuite du recrutement au niveau du personnel policier et civil, une tendance qui se confirmera les années à venir suite à la décision du nouveau gouvernement de continuer à renforcer les rangs de la Police grand-ducale. L'augmentation est significative en termes de dépenses courantes et s'explique en partie par la flambée des coûts énergétiques mais également par la mise en œuvre de divers projets en matière de digitalisation ou encore par le besoin de plus en plus de formations au sein du Corps.

La croissance des dépenses en capital est due aux travaux en cours en matière d'implémentation de la digitalisation avec notamment le lancement du projet « POLIS » dont la réalisation s'impose en lien avec la mise en conformité des traitements liés aux fichiers de la Police grand-ducale. Le programme de transformation des armes d'assaut MP5 A3 actuels a également un impact budgétaire. En effet, cette adaptation des mitraillettes a commencé en 2022 et sera mise en œuvre sur plusieurs exercices budgétaires.



# INNOVATION ET MODERNISATION

## Inauguration du nouveau hall omnisports de l'École de Police

Le 20 avril 2023, le nouveau hall omnisports de l'École de police a été inauguré en présence du ministre de la Sécurité intérieure, Henri Kox, ainsi que du directeur général de la Police, Philippe Schrantz.

La construction du complexe a débuté en septembre 2021 et les infrastructures ont depuis lors été progressivement mises à la disposition des fonctionnaires stagiaires qui suivent leur formation à l'École de police située à proximité. Ensemble avec les locaux de l'École, les fonctionnaires stagiaires nouvellement recrutés peuvent

ainsi bénéficier d'infrastructures adaptées aux besoins spécifiques de la formation policière.

Le complexe sportif d'une surface totale utile de 4535m<sup>2</sup> se compose de trois étages au total. En plus de la grande salle de sport, divisible en trois terrains avec une superficie de 1252 m<sup>2</sup> au total, le complexe comprend entre autres une salle de fitness/callisthénie, un dojo de 280 m<sup>2</sup>, des bureaux pour les formateurs et des installations sanitaires avec vestiaires et douches.



### **Commissariat Differdange**

Début des travaux : février 2021

Date d'inauguration du bâtiment : mai 2023

Depuis mai 2023, le nouveau commissariat permet à la Police d'accueillir les citoyens dans un environnement moderne et à la pointe de la technologie actuelle, tout en leur garantissant la discrétion qui s'impose.

Le bâtiment répond aux dernières directives en matière de sécurité et permet à nos agents de bénéficier de postes de travail adaptés à leurs besoins.

La capacité maximale du commissariat est d'environ 120 collaborateurs, ce qui permet d'accueillir aussi les futurs renforts.





Commissariat Differdange



**Commissariat Syrdall**

Début des travaux : septembre 2021

Fin prévue des travaux : 3<sup>ème</sup> trimestre 2024

Les travaux du commissariat de police Syrdall ont débuté en septembre 2021.

Le bâtiment sera divisé en une zone publique et une zone Police offrant toutes les commodités et répondant aux normes de sécurité requises.

Actuellement, les travaux sont en cours de finalisation et le commissariat, qui couvrira les communes de Niederanven, Betzdorf, Schuttrange, Sandweiler et Contern, devrait ouvrir ses portes au public lors du troisième trimestre 2024.

**Ponton SRPR Grevenmacher**

Début des travaux : 18 octobre 2023

Fin prévue des travaux : octobre 2024

En avril 2022, la planification pour la construction d'un ponton pour les besoins de la Police et du CGDIS a commencé. Les travaux de préparation du chantier ont débuté en octobre 2023.

Ce ponton sera utilisé conjointement par le CGDIS et la Police et devrait être opérationnel au dernier trimestre 2024.

Le projet consiste en l'installation d'un ponton pour accoster le bateau de Police et celui du CGDIS au bord de la Moselle. Ce ponton sera également disponible pour les interventions urgentes et les exercices de sauvetage réalisés par le Groupe des hommes-grenouilles de la Police.



Commissariat Syrdall



Commissariat Syrdall



### **SRPR Nord**

Début des travaux : septembre 2022

Fin prévue des travaux : juillet 2024

Le projet consiste à aménager une nouvelle construction pour le Service régional de police de la route (SRPR) près du bâtiment existant.

L'objectif est de pouvoir disposer de locaux pour abriter les motos de police, les véhicules d'intervention et les camionnettes, ainsi que les radars mobiles et des véhicules spéciaux qui doivent être opérationnels à tout moment.

### **Technopolis**

Début des travaux : septembre 2022

Fin prévue des travaux : juin 2024

Depuis décembre 2023, le Centre de coopération policière et douanière (CCPD) est installé dans ce bâtiment, où la Police occupera en fin de compte un étage entier.

Dans une deuxième phase, le CSA (Service de contrôle et de sanction automatisés) y sera aussi installé. Le déménagement est prévu pour le deuxième, voire troisième trimestre 2024.

CCPD – Centre de coopération policière et douanière



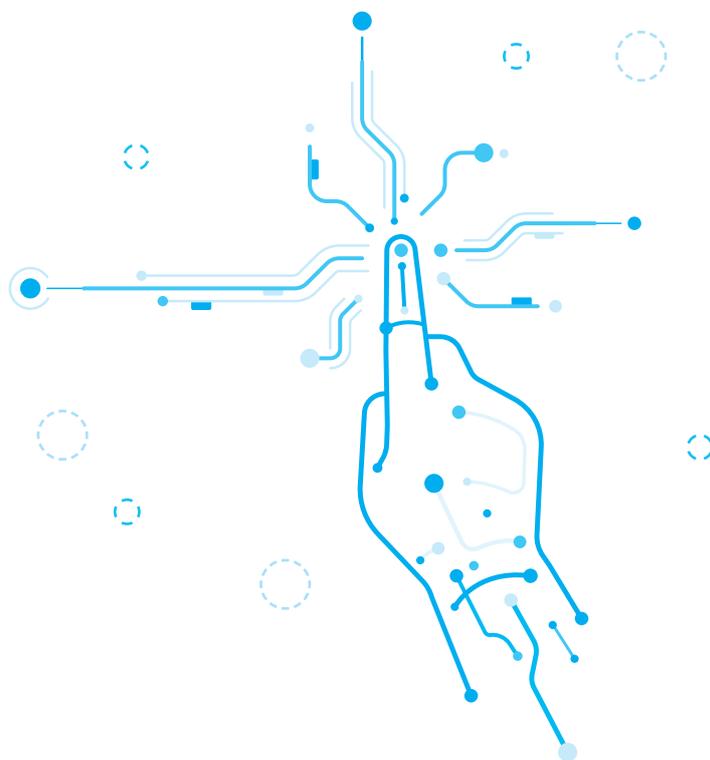
## Digitalisation

Dans le domaine de la digitalisation, la stratégie mise en place entend, progressivement, rendre le travail des policiers plus mobile et interconnecté. Dans ce contexte, l'année 2023 se caractérise par la réalisation d'une première étape majeure dans l'amélioration des conditions de travail des policiers.

Ainsi quelques 2300 membres de la Police exerçant des missions de police furent dotés d'un smartphone individuel de dernière génération, leur permettant de réaliser de manière plus efficace leurs missions sur le terrain et d'être davantage interconnectés avec l'environnement de travail fixe au bureau. Des applications spécifiques pour le travail policier furent développées et installées sur ces smartphones. En 2024 et 2025 la transposition de cette stratégie d'interconnexion et de mobilité du travail policier sera poursuivie de manière cohérente et conséquente.

En octobre 2023, le projet phare de l'implémentation d'un nouveau case management system au sein de la Police est entré en phase de réalisation. « POLIS », conçu pour soutenir le travail de la Police, a comme vocation de moderniser l'architecture des applications et d'optimiser les processus opérationnels, afin d'améliorer le service aux citoyens. Le projet se concentre sur les processus et les applications liés aux devoirs de police judiciaire et administrative et vise à créer une méthode de travail harmonisée et optimisée.

A la suite de l'adoption du projet de loi relatif aux caméras-piétons en date du 8 juillet 2023, les travaux furent directement lancés afin de pouvoir réaliser ce projet important début 2025.

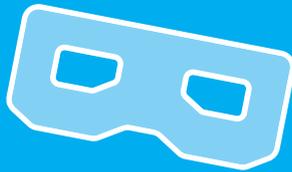
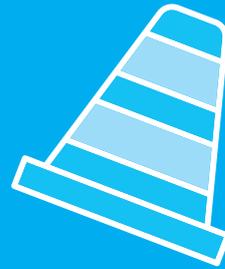
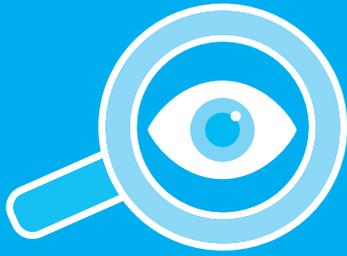


# AUDIT INTERNE

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023, le service audit interne fut créé au sein de la Police grand-ducale. Il est composé d'experts formés aux normes et standards internationaux de la profession et ayant une expérience établie dans l'audit interne, le management de la qualité et la conformité.

Le service d'audit interne a pour missions principales :

- Réaliser des missions d'audit sur mandat du Directeur général de la Police grand-ducale.
- Analyser les processus de travail avec les services et unités audités afin d'identifier des sources potentielles d'erreur ou de risque et de comprendre des écarts de traitement par rapport aux prescriptions.
- Identifier en coopération avec les services et directions des possibilités d'amélioration ou d'adaptation des traitements en vue de limiter les risques identifiés.
- Établir un rapport d'audit à destination du comité de direction. Ce rapport donne un avis sur la maîtrise du processus audité et inclut des recommandations en vue d'améliorer les traitements.

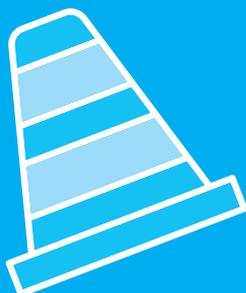


# 2.

## DOMAINES CLEFS



Les missions de Police judiciaire .....	23
Tendances et phénomènes .....	28
Les missions de Police administrative ....	33
Prévention de la criminalité .....	34
Instruction et sécurité routières .....	38



# LES MISSIONS DE POLICE JUDICIAIRE

La loi du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale définit dans les articles 17 à 19, les missions de police judiciaire, ainsi que celles de tout acteur policier doté de la qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire exerçant ces prérogatives. Ces dernières renferment principalement les activités de constater les infractions, d'en rechercher les auteurs et de rassembler les preuves.

Bien que tout membre de la Police visé exerce ces missions, l'organe dévolu aux affaires judiciaires nécessitant une complexité et/ou une envergure particulières est en principe assuré par les enquêteurs spécialisés évoluant au sein du Service de police judiciaire (SPJ).



## CAMBRIOLAGES



1565

MAISONS HABITÉES  
EN 2022

1599

MAISONS HABITÉES  
EN 2023

+2,2%



668

MAISONS NON-  
HABITÉES EN 2022

524

MAISONS NON-  
HABITÉES EN 2023

-21,6%

## VOLS LIÉS AUX VÉHICULES



1633

VOLS DANS VÉHICULES  
OU D'ACCESSOIRES  
EN 2022

1954

VOLS DANS VÉHICULES  
OU D'ACCESSOIRES  
EN 2023

+19,7%



333

VOLS DE VÉHICULES  
EN 2022

370

VOLS DE VÉHICULES  
EN 2023

+11,1%



1004

VOLS DE VÉLOS  
EN 2022

847

VOLS DE VÉLOS  
EN 2023

-15,6%

## VOLS AVEC VIOLENCES



591

AFFAIRES EN  
2022

566

AFFAIRES EN  
2023

-4,2%

## VOLS À MAIN ARMÉE CONTRE LES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX



0

BANQUES  
EN 2022

0

BANQUES  
EN 2023

+0,0%



7

STATIONS D'ESSENCE  
EN 2022

3

STATIONS D'ESSENCE  
EN 2023

-57,1%



9

AUTRES COMMERCES  
ET ÉTABLISSEMENTS  
EN 2022

4

AUTRES COMMERCES  
ET ÉTABLISSEMENTS  
EN 2023

-55,6%

## MEURTRES / ASSASSINATS



6

ASSASSINATS  
EN 2022

3

ASSASSINATS  
EN 2023

-50,0%



3

MEURTRES  
EN 2022

1

MEURTRES  
EN 2023

-66,1%

## VIOLENCE DOMESTIQUE



**983**

INTERVENTIONS  
EN 2022

**1057**

INTERVENTIONS  
EN 2023

**+7,5%**



**246**

EXPULSIONS  
EN 2022

**246**

EXPULSIONS  
EN 2023

**+0,0%**

## PLAINTES POUR VIOL OU ATTENTAT À LA PUDEUR



**157**

ATTENTAT À LA  
PUDEUR EN 2022

**159**

ATTENTAT À LA  
PUDEUR EN 2023

**+1,3%**



**131**

VIOLS EN 2022

**146**

VIOLS EN 2023

**+11,5%**

## RÉBELLIONS & OUTRAGES À AGENTS



**94**

RÉBELLIONS  
EN 2022

**90**

RÉBELLIONS  
EN 2023

**-4,3%**



**244**

OUTRAGES  
EN 2022

**292**

OUTRAGES  
EN 2023

**+19,7%**

## INFRACTIONS LIÉES AUX STUPÉFIANTS



**3 586**  
INFRACTIONS  
EN 2022

**3 129**  
INFRACTIONS  
EN 2023

**-12,7%**

## DÉLINQUANCE GLOBALE



**54 552**  
INFRACTIONS EN 2022

**60 676**  
INFRACTIONS EN 2023

**+11,2%**



**37 864**  
AFFAIRES EN 2022

**40 293**  
AFFAIRES EN 2023

**+6,4%**

Il y a lieu de faire la distinction entre affaires et infractions dans les statistiques policières.  
Dans une affaire, plusieurs infractions peuvent concourir.

## TAUX POLICIER D'ÉLUCIDATION



**45,9 %**  
EN 2022

**46,5 %**  
EN 2023

**+1,3%**



**DOWNLOAD - CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE EN 2023**

# TENDANCES ET PHÉNOMÈNES

## CRIMINALITÉ CONTRE LES BIENS

En matière de cambriolages, l'année 2023 est marquée par un retour en force des délinquants appartenant à des bandes opérant de l'étranger. Ces auteurs proviennent majoritairement des pays du sud-est de l'Europe, mais aussi de la grande région frontalière. Dans un cas précis, un groupe d'auteurs sud-américains a profité de son déplacement en Europe pour commettre une série de cambriolages au Luxembourg.

Les auteurs locaux majoritairement issus du milieu des sans-abris ou de la toxicomanie continuent à être très actifs afin de financer leur addiction ou survie.

Concernant les vols à main armée dans des bijouteries et autres commerces, il est intéressant de souligner qu'en 2023 tous les faits de ce type ont pu être élucidés par les enquêteurs du SPJ.

Aucune attaque sur un distributeur automatique de billet n'a été constatée en 2023, ce qui est remarquable vu le nombre élevé d'attaques dans les pays limitrophes.

Enfin, les séries de vols de véhicules haut de gamme du type SUV restent d'actualité. Il est très facile pour les groupements professionnels organisés de voler ce type de véhicules peu protégés et stationnés sur la voie publique.

Comme dans le passé, les enquêtes en matière d'abus de faiblesse qui requièrent une réaction rapide, beaucoup de compétences des enquêteurs constituent une partie importante du travail de la section « Criminalité générale ».

Il en est de même des attaques de « phishing » qui ont continué à ravager en 2023. Dans ce contexte, il est intéressant de parler de quelques modes opératoires nouveaux qui reflètent davantage l'impudence des groupements criminels. Ainsi dans certains cas, les auteurs ne se sont plus contentés d'agir à distance, mais ont envoyé au domicile des victimes des délinquants recrutés localement sur les réseaux sociaux afin de récupérer directement sur place des cartes de crédit ou autres objets de valeur en invoquant des faux prétextes et/ou identités.

Concernant le phénomène des appels téléphoniques de choc, la recherche des auteurs est particulièrement compliquée. En 2023, les enquêtes de la section Criminalité générale ont néanmoins permis d'arrêter deux auteurs.

Il n'en reste pas moins qu'en matière d'escroquerie, le risque d'impunité dans le chef des auteurs agissant la plupart du temps sous le couvert de l'anonymat offert par internet est élevé. D'où l'importance de la prévention afin de sensibiliser en amont un maximum de victimes potentielles.

Les enquêtes relatives aux dégradations causées volontairement ou involontairement par le feu constituent une part importante du travail quotidien de cette section. L'enjeu de ces enquêtes, souvent très techniques et chronophages, est particulièrement important vu les drames humains connexes. Ainsi, en 2023, une personne a perdu la vie dans l'incendie de son habitation.

Une priorité de la section « Enquêtes spécialisées » sont les enquêtes dans le domaine des accidents de travail mortels dont le but est d'établir l'origine, les causes et les responsables de ces accidents.

# CRIMINALITÉ CONTRE LES PERSONNES

Le nombre d'enquêtes pour meurtres et assassinats, qui avait augmenté de manière substantielle en 2022 (10 affaires), s'est à nouveau stabilisé en 2023 à peu près au même niveau que les années précédentes (5 affaires).

En charge d'une panoplie de domaines très variés comme les homicides involontaires, les coups et blessures volontaires ou involontaires graves, les extorsions et les prises d'otage, la section continue également à effectuer des enquêtes relatives à d'éventuelles erreurs médicales et chirurgicales, ainsi que sur les harcèlements obsessionnels, les diffamations et les calomnies. Le nombre de ces enquêtes se maintient à un niveau élevé.

Une augmentation significative de dossiers en matière de viols et agressions sexuelles sur mineurs est à constater. Cette hausse se poursuit depuis des années. Dans ce contexte il faut souligner que les auteurs de tels faits sont de plus en plus eux-mêmes mineurs. Même le nombre de viols commis sur des adultes, qui était relativement stable depuis des années, commence à augmenter.

Tout comme les années précédentes, l'année 2023 a également été marquée par le constat que le partage de photos et vidéos intimes ne cesse d'augmenter. Les victimes sont amenées à partager de telles photos sur les médias sociaux, soit volontairement soit par ruse ou fausse mise en confiance. Les auteurs sont des mineurs ou majeurs qui se font passer pour des mineurs d'âge.

Pour ce qui est des affaires de maltraitance contre mineurs et de la délinquance juvénile, le niveau record de 2022 a été largement dépassé en 2023. La hausse des affaires de coups et blessures infligés à des jeunes est particulièrement frappante. Les campagnes de sensibilisation menées par les différents acteurs, notamment dans les écoles et dans d'autres secteurs éducatifs, peuvent être à l'origine de dénonciations.

Dans ce contexte, il convient de signaler la mise en œuvre du projet de loi 7991 portant introduction d'un droit pénal pour mineurs, ainsi que le projet de loi 7992 relatif aux droits des mineurs victimes et témoins dans le cadre de la procédure pénale.

## CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Concernant le commerce de stupéfiants sur la voie publique, il convient de noter que depuis de nombreuses années le phénomène des vendeurs de drogue en provenance d'Afrique de l'Ouest qui proposent de la cocaïne au Luxembourg existe. Ce qui est nouveau depuis quelques années, c'est le fait que ces trafiquants vivent presque exclusivement en France, dans la région frontalière avec le Luxembourg, et qu'ils sont en possession d'une demande d'asile déposée en France.

Depuis plusieurs années, des personnes originaires des Pays-Bas sont également actives au Luxembourg et dans la région frontalière avec la Belgique, où elles fournissent de l'héroïne aux dealers établis dans le pays.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs affaires d'envergure ont pu être clôturées avec succès après des mois d'enquête.

Par rapport à l'année 2022, force est de constater que la situation de la traite des êtres humains reste inchangée. Le phénomène d'augmentation d'une pratique plus discrète de la prostitution, s'exerçant principalement dans des lieux clos (appartements privés), continue de s'accroître. Les annonces proposant des services d'escorte publiées sur internet facilitent le roulement de prostitué(-e)s dans des appartements pour des séjours à durée limitée. Ces derniers / dernières poursuivent ainsi leurs activités à travers toute l'Europe en suivant le même schéma. Les ressortissant(e)s sud-américain(e)s sont plus représenté(e)s parmi les personnes s'adonnant à des prestations sexuelles tarifées.

L'impact des tensions aux frontières extérieures de l'Union européenne se fait également ressentir au Grand-Duché de Luxembourg. En effet, la collaboration et l'échange d'informations avec Europol nous ont permis de constater que des individus résidant sur notre territoire sont impliqués dans des activités de trafic illicite de migrants.

Durant l'exercice sous revue, l'activité de la section criminalité organisée a également été rythmée par la guerre en Ukraine. Dans le cadre de la guerre déclenchée en février 2022, la section a été engagée au travers du guichet unique d'accueil des demandeurs de la protection temporaire pour les personnes qui, installées en Ukraine avant le début de la guerre, ont fui le pays pour se réfugier temporairement au Grand-Duché.

Enfin, la présence d'individus, apparemment discrets et sans antécédents notables au niveau national, ayant été arrêtés pour raison d'appartenance à des structures criminelles mafieuses, démontre que le Luxembourg n'est pas épargné par les risques liés au crime organisé.

La situation actuelle concernant les activités extrémistes et terroristes en général au Luxembourg est considérée comme relativement stable. Alors qu'il y a quelque temps, les enquêtes anti-terroristes se concentraient aussi bien sur le spectre de l'extrême-droite que sur le spectre salafiste-islamiste, force est de constater que le danger dans ce dernier domaine s'est considérablement étendu.

Les enquêtes de la section anti-terrorisme ont aussi prouvé qu'au cours de l'année écoulée, les commentaires haineux et les discours de haine inondent toujours et encore l'Internet et notamment les réseaux sociaux.

# CRIMINALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Vu la situation particulière du Luxembourg avec sa place financière attirant de nombreux capitaux, investisseurs étrangers, (et de susceptibles blanchisseurs), il est essentiel pour les enquêteurs du département criminalité économique et financière de répondre le plus rapidement possible aux demandes d'entraide judiciaire qui leur parviennent des autorités judiciaires étrangères afin de ne pas compromettre l'enquête sous leur compétence. Chaque année, le département criminalité économique et financière est confronté à une multitude de demandes d'entraide judiciaires concernant ce domaine dont les enquêtes s'avèrent de plus en plus complexes et fastidieuses.

Les enquêteurs se voient également contraints dans le cadre de leurs missions, de rédiger des procès-verbaux à charge de professionnels du secteur financier, qui ne respectent pas leurs obligations professionnelles et sont notamment, mais non exclusivement en infraction avec la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme. Ceci entraîne une charge de travail supplémentaire pour toutes les sections du département. Dans le cadre de leurs missions d'entraide judiciaire, la constatation de nouvelles infractions a encore une fois augmenté de 20% par rapport à l'année 2022. Un autre fait qui est de plus en plus constaté est l'utilisation des établissements de paiement établis au Luxembourg pour transférer des flux issus de potentielles fraudes à destination de bourses de crypto monnaies.

Parallèlement, les membres du département ont engagé des efforts considérables dans la prévention en organisant des formations et actions au sein de la Police et en collaboration avec les autorités judiciaires (comme les contrôles par rapport au respect

de la législation concernant le Registre des bénéficiaires effectifs RBE), la Cellule de renseignement financier (CRF) (blocage de détournements de fonds) et d'autres administrations comme entre autres l'Administration des douanes et accises (contrôle du transport d'argent en espèces), l'Administration des contributions directes, l'Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA.

Au sujet de nouvelles tendances en matière de criminalité économique et financière, le département a été confronté au cours de l'année écoulée entre autres aux phénomènes des money mules, du phishing, des activités bancaires illicites, de l'utilisation frauduleuse de cartes de crédit ou de débit, de l'identification des avoirs de personnes visées par les listes de sanctions, du non-respect des sanctions financières et d'importantes banqueroutes atteignant des préjudices considérables entraînant d'innombrables victimes.

Dans la lutte contre le phénomène des attaques phishing, il a été davantage mis sur une collaboration étroite avec la Police administrative qui se met immédiatement en contact avec le département au moment où ces faits leur sont dénoncés afin que les fonds puissent être bloqués par la CRF (Cellule de renseignement financier) et puissent ainsi être récupérés pour être restitués aux victimes.

Il est donc primordial pour les enquêteurs de continuer leurs efforts pour faire face à ces nouveaux et nombreux dossiers et de déployer toute leur énergie, expertise et dévouement afin de combattre les agissements illicites d'individus mal intentionnés cherchant à se procurer de manière rusée/sournoise des profits substantiels.

## APPUI OPÉRATIONNEL

Par rapport à l'année 2022, le nombre de dossiers « fugitifs » traités par la Cellule Recherche Fugitifs (FAST Luxembourg) est légèrement en hausse en 2023. Il s'agit de personnes qui ont déjà été condamnées respectivement qui sont recherchées dans le cadre d'une instruction judiciaire.

Le nombre d'arrestations est exactement le même qu'en 2022. En ce qui concerne le volet de la « violence domestique », la Cellule Protection Victimes a participé à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet pilote visant à évaluer à l'aide d'une nouvelle grille d'évaluation de danger potentiel qu'une victime de violence domestique pourrait rencontrer.

S'agissant du volet de la « traite des êtres humains », il est à noter que le nombre de victimes (identifiées, présumées et potentielles) a connu en 2023 une hausse de 33,77 % par rapport à l'année 2022, dont la majorité des victimes a été détectée par la Police. La traite à des fins d'exploitation sexuelle et de travail est toujours la forme la plus répandue de la traite des êtres humains. Dans le cadre de ces dossiers, la cellule collabore étroitement avec la section crime organisé.

La sollicitation croissante des demandes d'appui envers la section Nouvelles Technologies reste inchangée. Cette tendance souligne l'importance de la digitalisation. Face à cette évolution, de nouveaux appuis exploitant les dernières avancées technologiques ont été déployés ou sont en cours pour rester à la pointe de l'innovation dans le domaine « Digital Forensics ».

En 2023, le nombre de dossiers analysés par la Section Police scientifique a légèrement augmenté par rapport à 2022, notamment pour les analyses des traces dactyloscopiques et l'exploitation des traces de semelles et d'outils. Une légère baisse des demandes d'analyses génétiques a été constatée, cependant le nombre de profils insérés dans la base de données génétiques nationale continue de croître depuis 2020.

Les unités « Laboratoire Criminalistique » et « Dactyloscopie » de la Section Police scientifique ont obtenu avec succès l'accréditation selon la norme ISO 17025:2017 par l'office luxembourgeois d'accréditation et de surveillance (OLAS) en date du 2 octobre 2023. La norme ISO 17025 établit entre autre les exigences générales concernant les compétences techniques du personnel, la conformité des méthodes, installations et équipements. La portée d'accréditation couvre l'analyse de traces papillaires, dont sept méthodes de révélation de traces et une pour l'analyse et la comparaison des traces papillaires.

La répartition des infractions qui tombent dans le domaine de compétence de la section Cybercrime suit les tendances constatées en 2022. Pour 2023 on constatait une légère baisse du nombre d'enquêtes par catégorie, par rapport à 2022. L'hameçonnage (phishing) était toujours d'actualité en 2023 et la section fut confrontée avec plusieurs campagnes de phishing (Luxtrust, CNS, etc.) avec un nombre élevé de victimes.

# LES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE

Dans le cadre des missions de police administrative, la Police grand-ducale veille au maintien de l'ordre public, à la prévention des infractions, à la protection des personnes et des biens, ainsi qu'à l'exécution et au respect des lois et règlements. Pour y parvenir elle assure une surveillance générale et effectue des contrôles dans les lieux qui lui sont légalement accessibles.

En outre, elle exécute des mesures de police administrative et prend les mesures matérielles de police administrative prévues par la loi (cf. article 3 de la loi du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale).



# PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Les différents programmes de prévention de la Police grand-ducale visent à informer un public cible bien déterminé sur un phénomène qui le concerne directement, afin de sensibiliser ces personnes aux risques encourus et aux possibilités pour les éviter ou les réduire.

Les différents programmes de prévention sont offerts à des personnes intéressées, par des policiers et sur demande. La coordination des différentes activités, ainsi que l'organisation des campagnes nationales appartiennent à la Direction centrale de la police administrative (DCPA) et en particulier au Service national de prévention de la criminalité (SNPC).

Les thèmes suivants sont principalement abordés par la Police grand-ducale :

## a.

- **délinquance juvénile** : stupéfiants, violence, graffiti et vols à l'école ;
- **affirmation de soi** : prévention en matière de violence ;
- **3<sup>e</sup> âge** : concept du « Seniorensicherheitsberater » et

## b.

- **cambriolages** : sécurisation du domicile ;
- **vols à la ruse** ;
- **arnaques** ;
- **sécurité publique** : aménagement urbain.

Ces activités de prévention sont menées par du personnel spécialisé aux niveaux national et régional. Elles comprennent des séances d'information et des projets plus ciblés en partenariat entre autres avec des écoles, des maisons de jeunes, des associations, des ministères et des services communaux.

En ce qui concerne les domaines précités sous **a.**, 512 séances de prévention en matière de stupéfiants, soit 1028 heures, ont été dispensées en 2023, aussi bien au quatrième cycle fondamental qu'à l'enseignement secondaire.

En matière de prévention contre les actes de violence, le nombre d'heures s'élevait à 851, dispensées lors de 425 séances. Les cours ont été tenus aux écoles fondamentales et post-primaires et également au profit d'autres groupes de personnes (3<sup>e</sup> âge, etc.).

En 2023, 1052 heures ont été consacrées à des formations spéciales qui ont été offertes notamment dans les domaines « affirmation de soi », « accompagnateur de bus », etc.

Pour les sujets sous **b.**, c'est surtout le Service national de prévention de la criminalité (SNPC) qui constitue le point de contact privilégié pour les personnes privées ainsi que pour toute institution (banques, services de gardiennage, armureries, commerces, ministères, communes, etc.) qui ont des besoins spécifiques en matière de prévention contre les cambriolages et toute autre forme de criminalité.

En ce qui concerne le conseil personnalisé aux particuliers qui désirent sécuriser leur habitation, 164 visites à domicile ont été effectuées, 13 particuliers ont visité l'exposition permanente à la Cité Policière Grand-Duc Henri et 30 réunions ont eu lieu pour la mise en place de concepts de sécurité pour différentes administrations (ministères, Chambre des Députés, écoles, nouveau stade, etc.).

Du 5 au 8 octobre 2023, le SNPC a participé avec le véhicule de prévention à la « Semaine nationale du Logement » pour sensibiliser le public sur les mesures en matière de sécurisation de leur habitation.

Le SNPC a en outre participé en 2023 à plusieurs (vidéo)conférences organisées par le groupe de travail européen en matière de « Protection of Public Spaces » instauré par la Commission Européenne ainsi que par le groupe EUCPN (European Crime Prevention Network), un réseau européen de prévention de la criminalité. Ce réseau vise à relier les niveaux local, national et européen et à promouvoir les connaissances et les pratiques en matière de prévention de la criminalité dans les États membres de l'UE.

En ce qui concerne les comités de prévention et de concertation, 22 réunions au niveau local ont eu lieu en 2023 dans les différentes communes du Grand-Duché, ainsi que 4 comités de concertation au niveau régional.



Véhicule de prévention et le Service national de prévention de la criminalité

### Autres sujets marquants :

#### Journée européenne sans cambriolage (EUCPN) en date du 21 juin 2023 :

À part la campagne annuelle de prévention contre le cambriolage, le 21 juin 2023 a eu lieu la cinquième journée européenne sans cambriolage en collaboration avec l'EUCPN (European Crime prevention Network) sous la dénomination « Focus day without burglary ».

Lors de cette journée, le SNPC, en collaboration avec des collègues allemands de Trèves (D), était présent devant le centre commercial COPAL à Grevenmacher avec un stand de prévention.



#### Le véhicule de prévention

Le véhicule de prévention a été utilisé pendant 19 jours en 2023, principalement au niveau de différents marchés publics au

Grand-Duché de Luxembourg, à la Foire du Logement ainsi que devant d'importants centres commerciaux.

### Nouveautés en 2023 :

Plusieurs campagnes ont été réalisées ou relancées avec du nouveau matériel. Parmi celles-ci, la campagne « **Léif Boma** », qui a été complétée par des accroches de porte

et des pancartes téléphoniques, ainsi que par trois vidéos décrivant brièvement les trois types d'escroquerie les plus courants et fournissant des conseils de prévention.



La campagne « **Not sharing is caring** » a été élaborée en collaboration avec le Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) et une société externe. Elle vise à faire réfléchir les jeunes et à les responsabiliser quant à

l'enregistrement et au partage en ligne de vidéos qui montrent des actes de violence ou de harcèlement. Un spot a été réalisé pour sensibiliser les jeunes aux dangers de filmer des scènes de violences.



# INSTRUCTION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRES

Au niveau de l'école fondamentale, la Police grand-ducale offre en matière d'instruction routière (IR) une formation du piéton et du cycliste prévoyant. Le concept appliqué vise à développer auprès des écoliers dès le bas âge des réflexes essentiels aux fins de limiter les comportements à risque. Ces cours comprennent notamment :

- des séances dans le cadre du « Théâtre de Guignol » ;
- des modules « Chemin de l'Ecole/ Ceinture de Sécurité » ;
- des séances/exercices « Bicyclette/ Jardin de Circulation » ainsi que
- des formations « Accompagnateur de Bus » et patrouilleurs scolaires.

Depuis les années 1960, la Sécurité Routière et la Police misent sur le média « théâtre de guignol » pour enseigner au jeune public les messages-clés de sécurité sur la voie publique. Et la magie opère toujours. Dès que le rideau se lève, les enfants sont fascinés par les personnages devant et sur la scène. Les policiers-marionnettistes communiquent de façon ludique et interactive aux jeunes spectateurs les règles de comportement en tant que piéton et passager de voiture.

Depuis janvier 2023, les policiers présentent une nouvelle pièce intitulée « Wien huet de grénge Männche geklaut? ». Si l'histoire et les personnages ont été modernisés, les principes élémentaires sont restés les mêmes et permettent de donner aux enfants les bases nécessaires pour devenir des usagers mobiles prudents.

A l'enseignement secondaire, la Police grand-ducale contribue à la formation des élèves pour devenir des conducteurs prévoyants en participant aux journées « Mobilité et Sécurité sur les Routes ».

Du personnel spécialisé au niveau de chaque direction régionale coordonne les activités en matière d'instruction routière. Ces policiers se trouvent en contact direct avec le personnel enseignant pour l'organisation des cours théoriques et des séances pratiques. Ils sont soutenus par des policiers issus des commissariats locaux respectivement des services régionaux de police de la route.

En matière de sécurité routière (SR), la Police grand-ducale constitue un maillon essentiel de par le fait qu'elle est l'acteur privilégié qui veille au respect des dispositions du code de la route. Une présence policière active et l'intensité quotidienne des contrôles réduisent le risque d'accidents, favorisent la dissuasion des violations des règles de la sécurité routière et aident à sauver des vies. Conformément au cadre politique de l'Union Européenne en matière de sécurité routière pour la décennie d'action 2021-2030 et au plan d'action national « sécurité routière 2019-2023 », l'un des objectifs stratégiques de la surveillance policière de la circulation est de se rapprocher de « zéro mort » et de « zéro blessure grave » sur les routes de l'Union Européenne d'ici à 2050.

Afin d'influencer le comportement de l'utilisateur par une pression de contrôle permanente sur l'ensemble du réseau routier, le dispositif de la Police grand-ducale en matière de circulation routière respecte cette directive. La coordination des différentes actions policières en la matière, ainsi que l'organisation des campagnes nationales, appartiennent à la Direction centrale de la police administrative (DCPA) et en particulier au Service national de la circulation et de la sécurité routières (SNCSR).

## Autres sujets marquants :

### Coopération internationale Opération « CIVIL'ÉTÉ »

Pendant la période des départs en vacances estivales et de forte affluence sur les routes, la vigilance est de mise et une opération de sécurité routière commune a été programmée au niveau de la Grande Région afin de sensibiliser les usagers de la route aux risques d'une conduite dangereuse. Cette opération s'est inscrite dans une démarche de coopération transfrontalière entre les forces de sécurité françaises, belges, allemandes et luxembourgeoises et des contrôles routiers communs ont été mis en place.

La coopération particulière entre la France et le Grand-Duché a été marquée par l'opération commune « Civil'été » qui s'est déroulée sur deux jours au mois de juillet. Deux contrôles d'envergure communs ont été organisés en alternance, une fois sur le territoire français en date du 8 juillet 2023 et ensuite sur le sol luxembourgeois en date du 22 juillet 2023.

Dans ce contexte, l'UPR avait mis en place un contrôle sur l'autoroute A6, qui est un axe majeur pour le trafic vacancier vers le sud de la France, l'Italie et l'Espagne, en effectuant des patrouilles mixtes avec la CRS Autoroutière Alsace/Lorraine.

### Surcharge de véhicules

En date des 7 et 11 juillet 2023, l'Unité de Police de la Route (UPR) a effectué sur son site à Bertrange un contrôle préventif, respectivement a offert un service aux citoyens en leur offrant la possibilité de faire peser leurs véhicules. Il s'agissait principalement de faire vérifier la masse en charge des véhicules qui serviront comme moyen de transport pour partir en vacances. En effet, certains chauffeurs utilisent des camionnettes pour se rendre chez leurs familles dans le sud de l'Europe, d'autres

utilisent des véhicules de type « Camper » avec des charges utiles limitées ou des remorques, qui sont très souvent chargées jusqu'aux limites prévues par les certificats d'immatriculation. Le but de cette action est la prévention d'accidents liés à des camping-cars ou caravanes surchargés. À part le contrôle du poids, les agents ont fourni des conseils sur l'arrimage des charges, les pneus, les documents de bord, les différentes catégories de permis de conduire, etc.



## Nouveautés en 2023 :

### Campagne de sensibilisation

#### « Distraction »

#### Concours au Lycée Josy Barthel à Mamer

La distraction au volant fait augmenter le risque d'un accident de manière significative. L'envoi de messages, mais également l'utilisation d'applications ou des médias sociaux sollicitent considérablement les capacités d'attention du conducteur, que ce soit de manière auditive, physique ou cognitive. C'est dans cette optique qu'un concours d'idées a été lancé auprès d'élèves du Lycée Josy Barthel Mamer, qui ont réalisé des affiches et clips vidéo, destinés à attirer l'attention sur le sujet de la distraction au volant. Le jeudi 15 juin 2023, le nouveau visual de la campagne de sensibilisation de la Police au sujet de la distraction au volant

a été dévoilé en présence du directeur du Lycée Josy Barthel Mamer, Claude Christnach et du directeur central police administrative, Pascal Peters.

L'objectif de la campagne était de sensibiliser les usagers de la route aux dangers de la distraction causée par l'utilisation de smartphones. Lors de ce concours, d'excellentes idées ont été développées par les lycéennes et lycéens, et une affiche ainsi qu'une vidéo ont finalement été retenues et ont été utilisées comme visuels dans le cadre de cette campagne de sensibilisation de la part de la Police.



# CAMPAGNES DE LA CIRCULATION ROUTIERE

A l'instar des années précédentes, la Police grand-ducale a lancé en 2023 des campagnes en matière de circulation routière, en collaboration avec le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics et la Sécurité Routière. Ces campagnes, d'un caractère aussi bien préventif que répressif, concernaient principalement :

- les documents de bord, l'état des plaques d'immatriculation, la bonne visibilité, ainsi que le respect de l'environnement et de la tranquillité publique ;
- l'alcoolémie au volant durant la période de carnaval ;
- la vitesse excessive ;
- la sécurité des motocyclistes, surtout dans le Nord du pays sur les routes dites « touristiques » ;
- la sécurité des cyclistes ;
- la distraction au volant (p.ex. l'usage au volant du téléphone portable) ;
- la rentrée des classes ;
- l'éclairage et les pneus ;
- la sécurité des piétons.

Ces campagnes duraient d'une semaine au minimum à 8 semaines au maximum.

Dans le cadre des contrôles routiers quotidiens que la Police grand-ducale s'est imposée à respecter par des quotas internes, plus de 14 000 contrôles ont été exécutés lors des campagnes précitées.

Le bilan des infractions enregistrées a permis de constater que près de 7% concernaient la vitesse, environ 55% l'état technique et les documents de bord des véhicules contrôlés,

environ 7% la visibilité (éclairage, vue dégagée, lisibilité plaque, etc.) et environ 8% la distraction au volant (téléphone portable, etc.). Environ 5% du total des infractions enregistrées lors de ces campagnes concernaient des motos.

Quant aux permis de conduire, environ 1822 ont été retirés en 2023 par la Police grand-ducale (en 2022 : 1795), la grande majorité en matière d'alcool (81%) et 13% en matière de vitesse.

Dans le cadre des contrôles systématiques d'alcoolémie sur base de réquisitions délivrées par les Procureurs d'Etat, la Police grand-ducale a testé au total environ 16107 personnes en 151 points de contrôle. Le nombre de chauffeurs en infraction, à savoir 504 (334 procès-verbaux et 170 avertissements taxés) en 2023, est sensiblement le même qu'en 2022 (502 : 351 procès-verbaux et 151 avertissements taxés).





# AUTRES CHIFFRES

## PERMIS DE CONDUIRE RETIRÉS



**1 822**  
EN TOTAL



**13 %**  
EN MATIÈRE DE VITESSE



**81 %**  
EN MATIÈRE D'ALCOOL

---

## BILAN DE NOS CONTRÔLES SYSTÉMATIQUES D'ALCOOLÉMIE



**16 107**  
PERSONNES CONTRÔLÉES



**151**  
CONTRÔLES



**504**  
CONDUCTEURS EN INFRACTION

## BILAN DE NOS CAMPAGNES INFRACTIONS ENREGISTRÉES



**14 000**  
CONTRÔLES



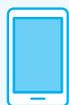
**7 %**  
VITESSE



**55 %**  
ÉTAT TECHNIQUE &  
DOCUMENTS DE BORD



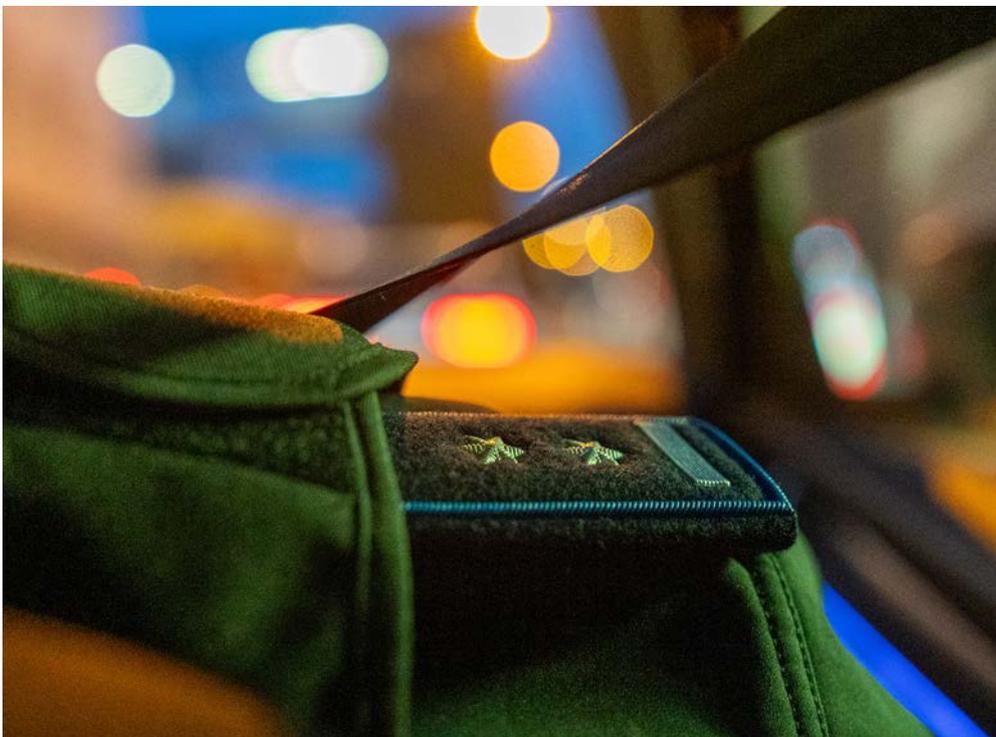
**7 %**  
VISIBILITÉ

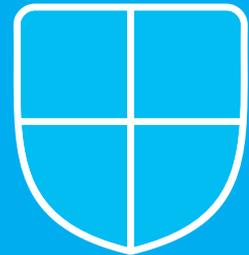
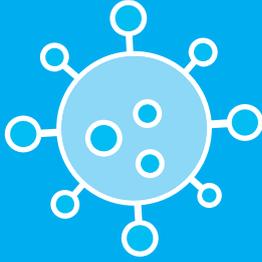
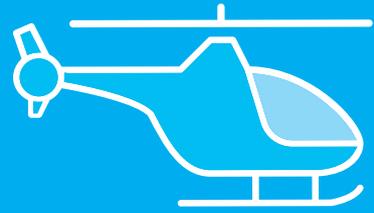
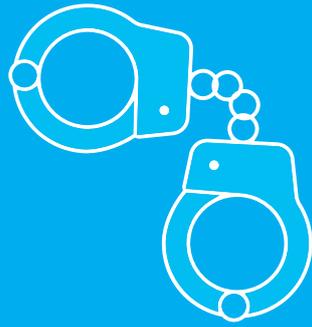


**8 %**  
DISTRACTION AU VOLANT



**5 %**  
du total des infractions enregistrées lors  
de ces campagnes étaient au détriment de  
**MOTOS**





# 3.

## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Visites et déplacements officiels .....	47
Évènements .....	50
Évaluations .....	52



# VISITES ET DÉPLACEMENTS OFFICIELS

Le nombre d'événements officiels couverts par la Police grand-ducale est resté plutôt stable par rapport à 2022.

En 2023, la Police grand-ducale a contribué au bon déroulement d'une visite d'Etat du couple présidentiel du Cap-Vert, de 3 visites officielles (celles du Président de la République fédérale d'Allemagne, du Premier Ministre de la République de Slovénie et du Président du Sénat de la République démocratique du Congo) et de 22 visites de travail.

S'y ajoute 1 visite de travail organisée par la Chambre des Députés qui a nécessité la mise en place d'un dispositif de sécurité important.

Au service de la Maison du Grand-Duc, 7 audiences d'accréditation et 289 demandes d'appui pour des déplacements et visites officielles ont été réalisées.

Pendant 21 journées, des sessions ministérielles du Conseil de l'Union européenne se sont déroulées au « European Convention Center Luxembourg » sous protection policière.

De plus, 25 autres escortes de circulation (déplacements de VIPs, etc.) et 18 escortes de protection (transport de matériel sensible, etc.) ont été assurées.

Des dispositifs majeurs ont été déployés à l'occasion du mariage princier de S.A.R la princesse Alexandra, dans le contexte des festivités du centenaire de la mise en place du monument de la « Gëlle Fra », ainsi qu'au profit du sommet du groupe parlementaire de l'OTAN.



**Autres dispositifs d'envergure :**

La coopération policière internationale a été maintenue en 2023. Ainsi trois dispositifs opérationnels majeurs (Opération « Hazeldonk ») ont été organisés dans le cadre de la lutte transfrontalière contre le trafic de stupéfiants.

La fête populaire « Schueberfouer » s'est de nouveau déroulée sans incident majeur en 2023. Un dispositif policier, soutenu par des policiers allemands, français et belges, était présent en permanence durant les 3 semaines de l'événement.

A l'instar des années précédentes, un commissariat dit « mobile » a été installé sur le site.





Opération « Hazeldonk »

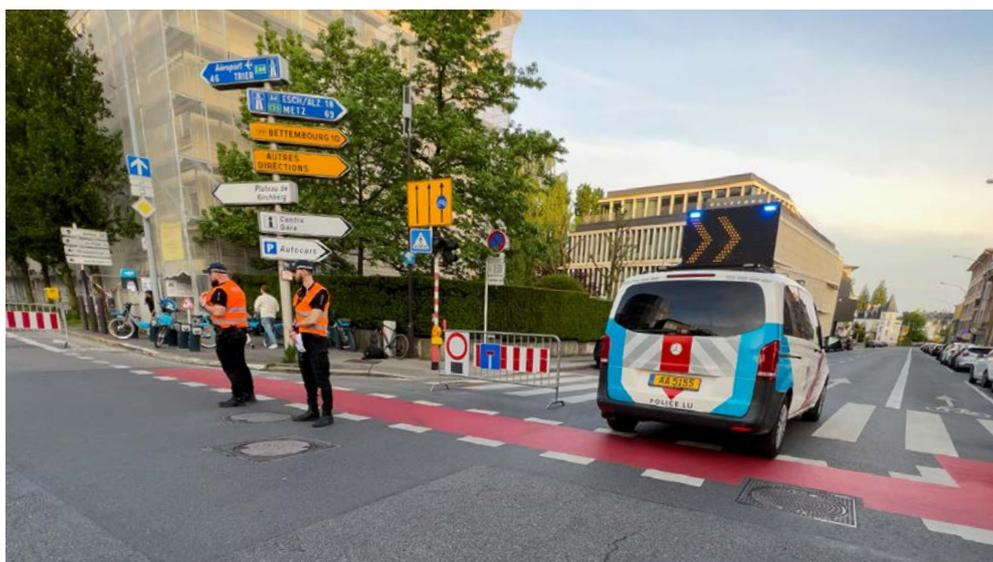


# ÉVÈNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

La Police grand-ducale a contribué au bon déroulement de 10 courses cyclistes de catégorie A, dont le Skoda Tour de Luxembourg et la Flèche du Sud.

Au niveau des courses à pied, on peut soulever l'« ING Marathon » ainsi que le triathlon « Ironman ».

En ce qui concerne les rencontres internationales de football, la Police grand-ducale a mis en place des dispositifs de sécurité à l'occasion de 18 rencontres internationales de football, dont 1 rencontre disputée dans le cadre de la qualification « Champions League » et 6 rencontres dans le cadre de la « Euro League ».



ING Marathon



Skoda Tour de Luxembourg



# ÉVALUATIONS

## « GAFI »

L'année 2023 était également marquée par la publication du rapport d'évaluation mutuelle du Luxembourg réalisé dans le cadre de son 4<sup>ème</sup> cycle d'évaluations mutuelles du Groupe d'action financière (GAFI) dont la Police grand-ducale et plus particulièrement le département de la criminalité économique et financière du Service de Police Judiciaire était évaluée sur son efficacité en matière d'enquête et de poursuite dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement de terrorisme. Le Luxembourg a obtenu un bon résultat d'ensemble. Le GAFI reconnaît la qualité du dispositif luxembourgeois en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme existant et émet encore un certain nombre de recommandations afin d'améliorer l'efficacité du dispositif global.

## « CPT »

**Visite du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants**

Le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) a visité le Luxembourg du 27 mars au 4 avril 2023. Au cours de la visite, le CPT a examiné le traitement des personnes privées de liberté par la police et a procédé à une inspection des cellules d'arrêt au commissariat à 3 roulements (C3R) Esch-sur-Alzette et au C3R Luxembourg. Lors de ces inspections, le CPT a pu constater que les conditions matérielles des cellules d'arrêt dans les deux commissariats étaient en général bonnes.

Dans leur rapport final relatif à la visite, le CPT a cependant émis une série de recommandations relatives aux :

- garanties législatives contre les mauvais traitements ;
- procédures et modalités d'exécution internes à la Police grand-ducale ;
- infrastructures de la Police grand-ducale ;

La Police grand-ducale s'est engagée, après élaboration d'un plan d'action, à mettre en œuvre une partie de ces recommandations, mais a émis de sérieuses réserves vis-à-vis de celles qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la sécurité des policiers respectivement des personnes tierces.

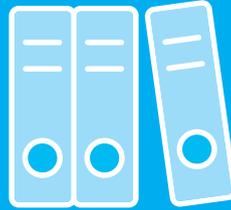
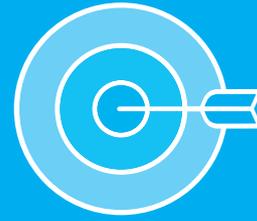
### **Traité BENELUX**

Lors de la négociation du nouveau traité Benelux, qui a été signé en date du 23 juillet 2018 à Bruxelles par les ministres compétents du Luxembourg, de la Belgique et des Pays-Bas, il a été décidé que son entrée en vigueur officielle serait subordonnée à la finalisation des actes d'exécution permettant la mise en œuvre pratique des dispositions du traité.

Le 28 septembre 2023, les ministres compétents ont procédé à la signature de ces actes d'exécution du traité Benelux en matière de coopération policière. Leur entrée en vigueur officielle se fait parallèlement à celle du traité, en date du 1er octobre 2023.

Ce traité et les actes d'exécution remplacent le traité du 8 juin 2004 et créent un cadre de coopération policière plus large ; ils intensifient et étendent les possibilités de coopération policière entre les parties contractantes en vue d'une coopération encore plus étroite en termes de prévention et de détection des infractions pénales et d'enquêtes en la matière, ainsi que de maintien de l'ordre public et de la sécurité publique.

Par rapport au traité du 8 juin 2004, le nouveau traité contient un certain nombre de dispositions concernant le renforcement des dispositifs au niveau de la poursuite transfrontalière, de l'exécution d'actes de recherche sur le territoire respectif des autres parties contractantes, dite recherche transfrontalière, des demandes de mise en sécurité des traces et des preuves ou encore du transport et de l'accompagnement transfrontaliers de personnes et de biens. D'autres dispositions novatrices concernent les unités spéciales d'intervention, le détachement d'officiers de liaison communs dans les pays du Benelux, dans des pays tiers ou auprès d'organisations internationales, ainsi que la création d'un bureau de liaison commun.

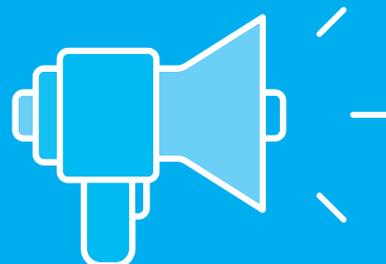


# 4.

# EMPLOYEUR



Campagne de recrutement .....	55
Assermentations .....	58
Santé et bien-être au travail .....	62
Formation .....	63
Forums .....	64
Fêtes .....	66
Visites nationales .....	73
Missions internationales .....	77
Visites internationales .....	79



# CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Le recrutement policier dans les groupes de traitement B1 et C1 reste le moment fort dans le cadre du recrutement de la Police. En effet, même après l'expiration du plan de recrutement extraordinaire lancé en 2019 pour les années 2020 à 2022, l'objectif fut à nouveau de recruter quelques 200 femmes et hommes prêts à suivre une formation de deux ans à l'École de police et à entamer par la suite une carrière au sein de la Police.

À l'instar des années précédentes, une vaste campagne médiatique organisée ensemble avec le ministère de la Sécurité intérieure fut lancée à cette fin.

Celle-ci se basait sur les mêmes visuels déjà développés dans le cadre de la vague de recrutement précédente. Ceux-ci montraient des victimes face à des situations dans lesquelles une intervention policière s'impose.

L'importance des missions et la valeur du métier de policier furent ainsi placées au centre du message pour attirer des candidats sérieux, motivés, responsables et qualifiés. « Well si dech brauchen, brauche mir dech » fut ainsi le slogan de la campagne qui devait rappeler l'engagement particulier au service du citoyen.





Mi-décembre, la Police a pu noter avec satisfaction que 471 personnes se sont inscrites pour passer les tests d'admission à la formation policière.

Soulignons dans ce contexte que les efforts de communication au sujet du recrutement ne doivent pas se limiter à une seule grande campagne médiatique, mais doivent s'inscrire dans le cadre de la stratégie de l'employer branding de la Police. Celle-ci est mise en œuvre de manière systématique depuis quelques années déjà et vise entre autres à assurer une visibilité renforcée du recrutement tout au long de l'année.



Journée d'information en septembre 2023

# ASSERMENTATIONS

Le chef du Corps de la Police grand-ducale accueille ses nouveaux collaborateurs dans les carrières civiles et policières et ceci tous groupes de traitements confondus, en leur souhaitant la bienvenue.

La Police grand-ducale se réjouit d'avoir pu assermenter au courant de l'année 2023 un nombre important de personnel.

Depuis 2022, les fonctionnaires stagiaires poursuivent des stages professionnels dans leur 2<sup>e</sup> année de formation. A cette fin, ils prêtent un serment spécial.



Cérémonie de prestation de serment de 176 candidats des groupes de traitement B1 et C1 du cadre policier, le vendredi 28 avril 2023



Assermentation du personnel du cadre civil au ministère de la Sécurité intérieure en mars 2023



Assermentation du personnel du cadre policier et civil au ministère de la Sécurité intérieure en juin 2023



Cérémonie de prestation de serment spécial des fonctionnaires stagiaires policiers des groupes de traitement B1 et C1 au Hall Omnisports de l'École de Police à Luxembourg, le mercredi 7 juin 2023



Assermentation du personnel du cadre civil à la Direction générale de la sécurité intérieure en novembre 2023



Assermentation du personnel du cadre civil à la Direction générale de la sécurité intérieure en décembre 2023



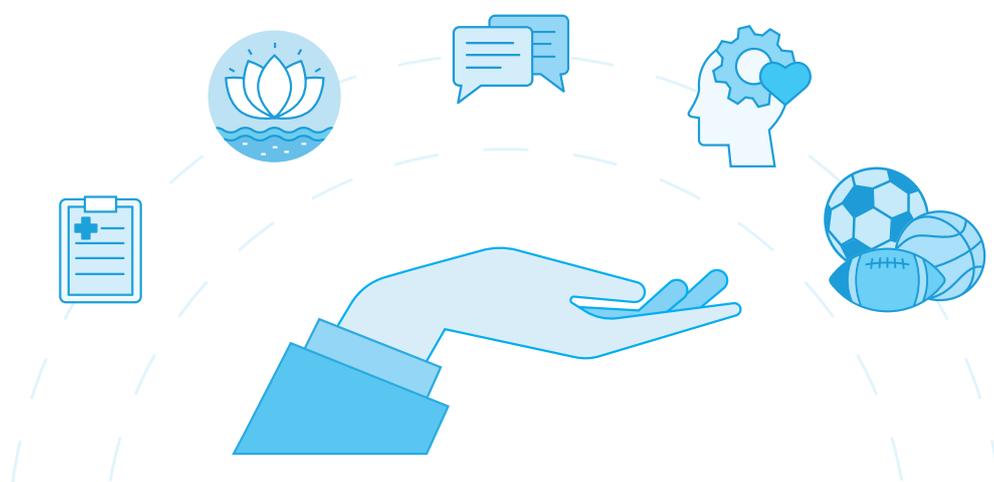
# SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Au sein de Direction ressources humaines, le Service santé et bien-être au travail (SBET) veille aux conditions de travail et à la qualité de vie au travail de tous les membres de la Police. Ce service est chargé depuis plusieurs années des missions suivantes :

- gestion des congés pour raisons de santé, des congés pour raisons familiales et des congés sociaux ;
- échanges avec l'Administration des services médicaux du secteur public (examens médicaux périodiques, examens médicaux sur demande de l'administration ou sur demande de l'agent) ;
- échanges avec l'Association d'assurance accident (accidents de travail ou de trajet, maladies professionnelles) ;
- saisines de la Commission des pensions, de la Commission mixte ou de de la Caisse nationale d'assurance pension ;
- contact avec les associations sportives de la Police et l'Union sportive des polices d'Europe.

Suite au recrutement de deux psychologues, le champ d'action du SBET s'est considérablement élargi, au bénéfice de la Police et surtout de ses membres. Ainsi, des mesures de prévention primaire, secondaire et tertiaire des risques psycho-sociaux sont mises en œuvre par le SBET, tels que des campagnes de sensibilisation, des formations, des ateliers de gestion de conflits, des coachings individuels ou collectifs, des plans d'actions d'amélioration des conditions de vie au travail ou de la consultance dans le domaine du leadership sain.

En outre, les deux psychologues sont chargées d'un côté du volet psychologique des sélections internes pour certaines unités (USP, SPJ, Support aérien, Groupe canin) et de l'autre côté du dispositif structuré du reclassement interne.



# FORMATION

## Formation continue

La formation continue du personnel de la Police est d'une importance capitale dans le maintien de ses compétences et de son efficacité opérationnelle. En s'adaptant constamment aux évolutions sociales, technologiques et législatives, elle assure que les membres de la Police demeurent informés des meilleures pratiques professionnelles.

La Police grand-ducale élabore tous les ans un plan de formation contenant un ensemble de formations continues théoriques, techniques et tactiques, de formations spécialisées et de formations digitales. Toutes ces formations présentent soit un caractère obligatoire, soit un caractère volontaire, selon leur degré d'importance au niveau de l'opérationnalité et de la sécurité du sujet concerné. Le plan de formation de la Police est compilé dans un catalogue annuel. Ainsi en 2023 le catalogue formation de la Police contenait 86 catégories de formations diverses regroupant au total 800 séances de formation. A ceci s'ajoutent un important nombre de formations internes régionales, locales et spécifiques au sein des différents services de la Police.

De plus, la Police grand-ducale disposait d'une enveloppe budgétaire de 1200 0000 € pour garantir la participation de ses membres à des formations hautement spécialisées au niveau national et international, surtout dans le domaine de la police judiciaire et des unités spéciales.

## Formations de l'agence CEPOL

En ce qui concerne les formations dispensées par l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL), un total de 205 membres de la Police grand-ducale ont participé à différentes formations spécialisées, avec 23 formations dispensées en présentiel et 182 en ligne.

Du 6 au 10 novembre 2023, la Police grand-ducale a organisé une activité de formation CEPOL au Luxembourg. Sous le thème « Forensics - nouvelles technologies », onze formateurs, composés d'experts de Belgique, des Pays-Bas, de Suisse et du Luxembourg, ont partagé leurs connaissances et leur expertise en sciences médico-légales avec vingt-cinq participants venant de toute l'Europe lors d'un cours de cinq jours. L'objectif global de cet événement était de transmettre des connaissances sur les technologies existantes afin de renforcer l'efficacité de la gestion des affaires médico-légales et de sensibiliser davantage aux développements et initiatives en cours au niveau de l'Union européenne dans ce domaine. Dans le but de transmettre des connaissances de pointe à un public encore plus large, la Police grand-ducale organisera la même activité pour la deuxième fois au cours du troisième trimestre de 2024.

# FORUMS

Le 12 janvier 2023, le 7<sup>e</sup> Forum des cadres s'est déroulé à Roodt-sur-Syre. Ce fut la première grande assemblée de ce genre après un interlude de trois ans en raison de la pandémie Covid. Le recrutement extraordinaire, le dernier rapport GRECO (Groupe d'États contre la corruption), le programme de travail de l'administration, la gestion de l'absentéisme « gris » et le télétravail étaient parmi les sujets abordés parmi les présents.

En juin 2023, les directeurs des services de la police se sont retrouvés pour le Forum des directeurs dont le sujet principal était l'élaboration d'une vision pour le futur développement de la Police grand-ducale à l'horizon 2030.

Le 8<sup>e</sup> Forum des cadres a eu lieu au même endroit, le 21 novembre 2023. Cette édition avait comme sujets la présentation de la Vision 2030, les nouveautés opérationnelles, la digitalisation au sein de la Police, le stage des fonctionnaires stagiaires et la formation continue des chefs d'unité.



Forum des cadres – 12 janvier 2023



Forum des cadres – 21 novembre 2023



# FÊTE SAINT MICHEL

## 28 SEPTEMBRE 2023

La fête patronale de la Police grand-ducale a été célébrée le 28 septembre 2023. Il s'agit d'un acte officiel par lequel la Police montre son unité. Les festivités comprennent un service religieux à l'église St. Michel et le dépôt de gerbes devant la stèle de la Cité

policière au Findel, en mémoire des policiers décédés en mission, et devant le Monument de la Force publique au « Kanounenhiwwel », suivies d'une réception au Cercle Municipal et d'un repas de Corps.



# JOURNÉE DE LA POLICE

## 18 JUIN 2023

Le dimanche 18 juin, la Police a de nouveau pu organiser une Journée de la Police pour le grand public. En effet, à cause de la pandémie liée au Covid-19, la dernière manifestation remontait à 2019.

L'édition 2023 s'est déroulée à Esch-Belval sur le site des hauts-fourneaux. Plusieurs milliers de visiteurs ont profité de l'occasion pour découvrir les forces de l'ordre sous toutes leurs facettes et avoir ainsi un aperçu exclusif du monde et du métier de l'agent de police.



Des démonstrations, des stands d'information, des expositions de matériel et de véhicules de police ainsi que des animations pour toute la famille autour de la Police furent au programme, avec notamment :

- Démonstration pratique de l'Unité spéciale de la Police ;
- Démonstration de la section canine de la Police ;
- Démonstration d'un dispositif de maintien de l'ordre avec l'arroseuse de la Police fédérale belge ;
- Démonstrations de Self-Defense et de Taijitsu Riu ;
- Exposition de véhicules de service.

Dans le cadre d'un atelier organisé par le Service de police judiciaire avec mise en situation d'un lieu de crime et d'un accident de la circulation, les enfants ont pu s'exercer à la prise d'empreintes et partir à la recherche de l'auteur d'un crime.

Les agents de l'instruction routière ont emmené les jeunes sur un parcours à vélo à travers le site d'Esch/Belval en les sensibilisant aux règles de base de la circulation.

Les enfants les plus courageux ont pu effectuer une descente en tyrolienne des hauts-fourneaux.

Un atelier de tir au laser a complété l'offre de la Journée de la Police pour les jeunes.



Le recrutement a également joué un rôle central lors de cette manifestation. Au « Recruitment Center », toute personne intéressée a eu l'occasion d'avoir un échange avec notre équipe de recrutement, ainsi que des agents du terrain sur les métiers, possibilités et carrières au sein de la Police. Dans le contexte du recrutement policier, un parcours représentant l'épreuve sportive de l'examen-concours a été installé sur le site, permettant aux intéressés de tester leurs capacités physiques.

D'autres stands sur le travail de la Police, les différentes unités au sein de la Police et la prévention de la criminalité ont complété l'offre de la Journée.

Le Musée de la Police et l'International Police Association étaient également présents.

La Police a aussi pu compter sur la présence de différents partenaires luxembourgeois tels que le CGDIS, l'Armée et l'Administration pénitentiaire. Signe de la bonne coopération avec les polices étrangères, les forces de l'ordre belge, française, allemande et néerlandaise se sont jointes à l'évènement, tout comme le Secrétariat général du Benelux.





# JOURNÉE « CONTACT »

## 19 JANVIER 2023

Le 19 janvier 2023, la Police avait invité ses anciens membres à la Journée « Contact », dont le but est – comme son nom l'indique – de garder le contact avec les collaborateurs retraités de notre Corps.

Cette fois-ci, les anciens membres civils et policiers de la Police ont pu visiter les nouveaux locaux de l'École de Police au Findel. Une présentation sur les modalités de la formation leur fut aussi proposée.

La Journée « Contact » s'est déroulée en présence du directeur général de la Police Philippe Schrantz et du ministre de la Sécurité intérieure Henri Kox.





# VISITES NATIONALES

## Visite de S.A.R. le Grand-Duc Héritier à l'École de Police

Le 31 janvier 2023, S.A.R. le Grand-Duc Héritier a visité l'École de Police à Luxembourg-Findel. Accueilli par le ministre de la Sécurité intérieure, Henri Kox, et le directeur général de la Police, Philippe Schrantz, Son Altesse Royale a assisté à une présentation du cursus des futur(e)s policières et policiers et a visité le nouveau hall sportif.

Le directeur de l'École de Police, Ricardo Barros, a présenté le déroulement des deux années de formation à l'École qui comprend une phase théorique de 12 mois ainsi qu'une phase d'initiation pratique au sein des unités de la Police.

Il est aussi revenu sur le recrutement policier extraordinaire lancé en 2020 ainsi que sur les défis posés dans ce contexte à la formation.

Par la suite, le Grand-Duc Héritier a assisté à deux cours dans le nouveau hall sportif : un exercice « Maîtrise de la violence » qui comprend entre autres l'arrestation, la vérification de documents et l'usage de menottes, et un cours d'endurance et de motricité avec parcours fonctionnel.

À cette occasion, Son Altesse Royale a rencontré les fonctionnaires-stagiaires qui ont été recrutés lors de la deuxième grande vague du recrutement policier extraordinaire.

Visite de S.A.R. le Grand-Duc Héritier à l'École de Police



### Visites du ministre des Affaires intérieures, Monsieur Léon Gloden

À la suite de sa nomination comme ministre des Affaires intérieures en novembre 2023, Monsieur Léon Gloden a eu un premier échange avec le comité de direction de la Police le 28 novembre à la Cité policière Grand-Duc Henri.

Dans le but de s'informer sur le fonctionnement et les nombreuses missions de la Police et de s'échanger avec les membres du Corps, le nouveau ministre a procédé dans les semaines suivantes à des visites auprès de l'Unité de la police de l'aéroport, de la Direction des relations internationales et de la Direction logistique.

Des visites similaires sont prévues en 2024 auprès du Service de police judiciaire, des directions régionales et des autres unités et services nationaux de la Police.



Réunion du comité de direction avec le nouveau ministre des Affaires intérieures



Visite auprès de la Direction logistique





Visite auprès de la Direction logistique

Visite auprès de l'Unité de la police de l'aéroport



# MISSIONS INTERNATIONALES

## Les opérations pour le maintien de la paix (OMP)

En 2023, trois membres de la Police grand-ducale ont participé à la mission d'observation EUMM en Géorgie et un membre a participé à la mission EUMA en Arménie.

La mission EUMM Georgia a été conçue en 2008 à la suite de l'accord de cessez-le-feu conclu sous la médiation de l'UE, qui a mis fin à la guerre russo-géorgienne. Le mandat de la mission est de veiller à ce qu'il n'y ait pas de retour aux hostilités, de permettre aux communautés locales vivant dans les zones adjacentes à l'Abkhazie et à l'Ossétie du Sud de reprendre une vie sûre et normale, et d'instaurer la confiance entre les parties au conflit.

La mission EUMA Armenia a été lancée le 20 février 2023. La mission a depuis été chargée d'observer et de rendre compte de la situation sur le terrain, de contribuer à la sécurité humaine dans les zones touchées par le conflit et de contribuer à instaurer la confiance entre les populations d'Arménie et d'Azerbaïdjan et, dans la mesure du possible, leurs autorités.

## Frontex

Avec une seule frontière extérieure de l'espace Schengen, qui n'est pas soumise à une pression migratoire spécifique, le Luxembourg contribue à l'effort commun de contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne en s'engageant dans la solidarité européenne par le biais de ses participations répétées aux opérations menées par l'Agence Frontex, aux frontières aériennes, maritimes et terrestres.

En 2021, le « standing corps » a été instauré pour la première fois. Ce corps permanent est divisé en 4 catégories, les États membres contribuant à 3 d'entre elles.

La catégorie 2 est composée de fonctionnaires des États membres de l'UE qui se portent volontaires pour une mission de deux ans. Le Luxembourg a pu mettre à disposition deux volontaires pour 2023. Un policier avec le profil de « border guard » était déployé en Serbie et en Grèce. Un fonctionnaire de la Direction générale de l'immigration était déployé comme « debriefing officer » en Espagne et en Grèce.

Pour la catégorie 3, les fonctionnaires participent à des missions de 2 à 6 mois. La Police et la Direction générale de l'immigration ont envoyé au total 19 fonctionnaires comme « debriefer », « motor vehicle crime detection officer », « border guard », « fingerprinter » ou « return specialist » dans des missions aux frontières aériennes, maritimes et terrestres, couvrant ainsi un total de 43 mois de déploiements.

L'Unité de la police de l'aéroport (UPA) a participé aux réunions du conseil d'administration de l'Agence Frontex et à une multitude de réunions et conférences ayant trait à la gestion des frontières, y compris la biométrie et les nouvelles évolutions en matière de contrôle frontalier. Dans le cadre de l'analyse des risques de Frontex, l'Unité de la police de l'aéroport produit mensuellement des fichiers statistiques et des analyses sur la situation migratoire. L'Unité de la police de l'aéroport participe aussi régulièrement aux groupes de travail dans les domaines de l'analyse des risques « FRAN » (Frontex Risk Analysis Network), de la vulnérabilité « VAN » (Vulnerability Assessment Network) et Eurosur de Frontex.



Opérations pour le maintien de la paix (OMP)



# VISITES INTERNATIONALES

## Visite Europol

Visite d'une délégation d'Europol par le directeur général adjoint d'Europol, Monsieur Jean-Philippe Lecouffe. A côté d'un échange avec les représentants d'Europol relatif à la coopération entre le Luxembourg et l'Agence de l'UE, un accent a été mis sur le domaine éco-fin. Le Département

« Criminalité économique et financière » du SPJ a été présenté notamment en ce qui concerne la formation, la méthodologie et le on-boarding, ainsi que la coopération avec l'Université de Luxembourg.



### Visites des délégations de la Namibie et du Botswana

Dans le cadre de la lutte internationale anti-terroriste des Nations Unies (United Nations Office of Counter-Terrorism), le Luxembourg a eu le plaisir d'accueillir les délégations de l'Unité information passagers (UIP) de la Namibie et de l'UIP du Botswana.

Le Luxembourg qui est membre actif de l'UNOCT depuis juillet 2023, a conjointement avec l'UNOCT organisé ces rencontres en vue d'un échange d'informations, une présentation des méthodologies utilisées ainsi que des procédures appliquées au sein de notre UIP luxembourgeoise.



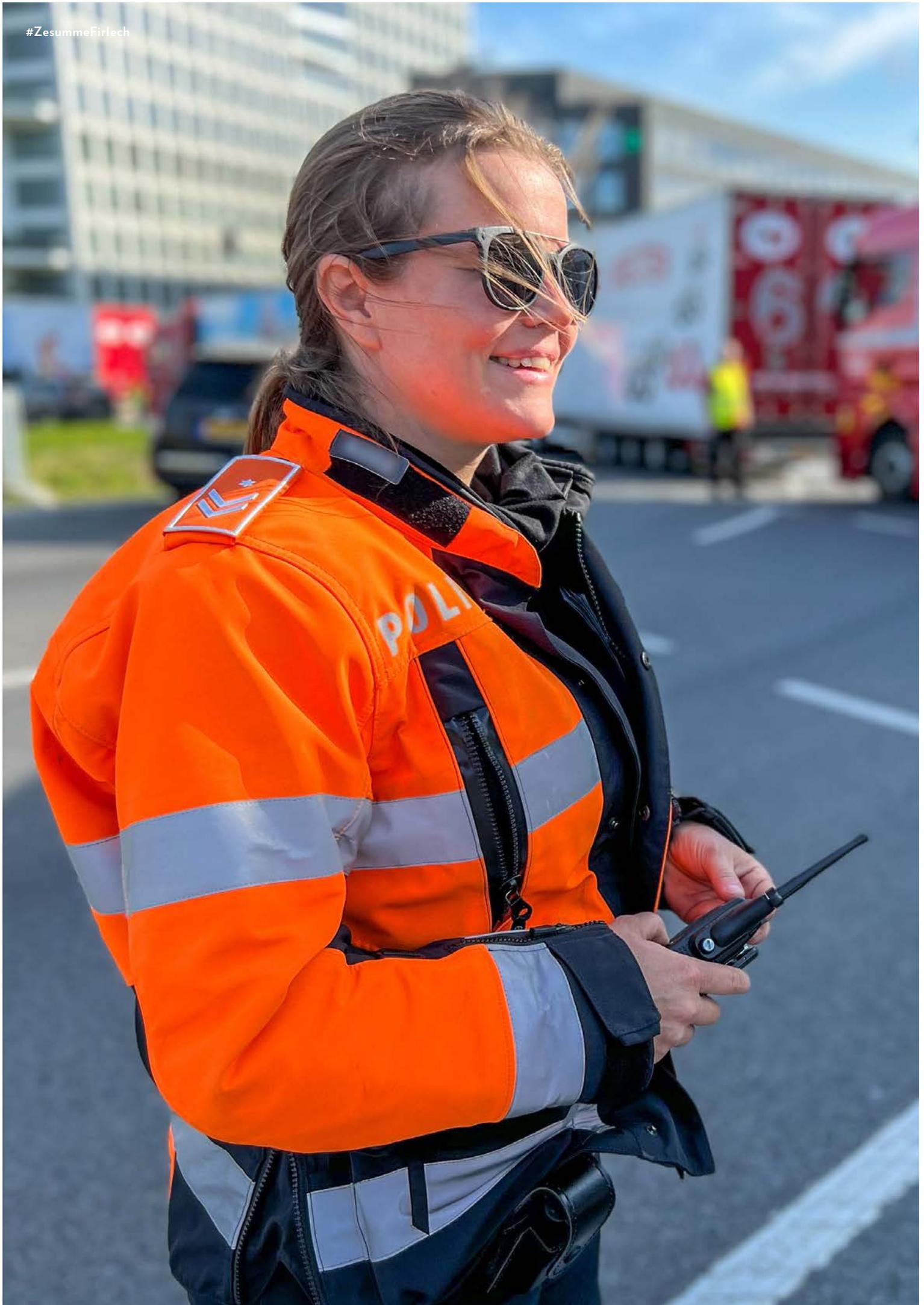
Visite de la délégation de la Namibie

L'équipe de l'UIP Luxembourg a procédé à une présentation détaillée des structures organisationnelles et des différentes procédures de l'UIP. Les différents rôles et postes occupés au sein de l'unité ont été également présentés et discutés en détail, s'appuyant sur les divers systèmes et outils informatiques disponibles permettant d'effectuer des recherches historiques, mais

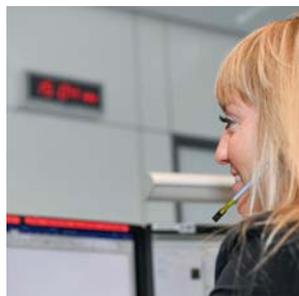
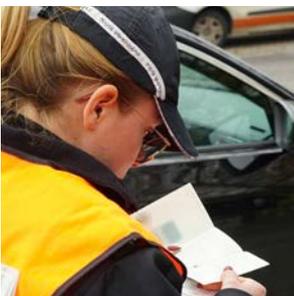
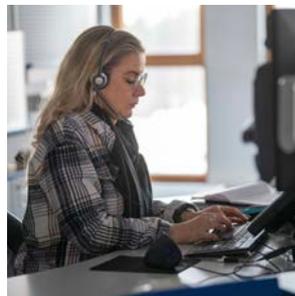
également les bases de données afin de rechercher en temps réel des suspects connus et inconnus moyennant comparaison avec les signalements Interpol et SIS, « Watchlist » dans le cadre d'enquêtes, ou en appliquant « Rules based targeting » pour cibler des suspects ayant un comportement de voyage suspect.

Visite de la délégation du Botswana





 **POLICELUX**



# ZESUMME FIR IECH



[WWW.POLICE.LU](http://WWW.POLICE.LU)



© Police grand-ducale 2024